



# Commune de **CERNY** (Essonne)

Extrait de délibération du Conseil d'Administration

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Nombre de membres en exercice : 9

Nombre de présents : 6

Nombre de votants : 7

L'an deux mille vingt-trois, le vendredi 14 avril à 16h, le Conseil d'Administration, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Marie-Claire CHAMBARET, Présidente, à la suite de la convocation adressée le 8 avril 2023

Étaient présents : Mme CHAMBARET, M. HEUDE, Mmes BARBERI, LEPAGE, VUITRY, CARPENTIER

A donné pouvoir : Mme TRIMBOUR à Mme Sylvie BARBERI

Absentes excusées : Mmes SAINGERY et FRANCISO

Secrétaire de séance : Mme Sylvie BARBERI

### N° 2023 / II / 2 – 7.1 Compte de gestion 2022

VU le Code général des collectivités territoriales,  
L'examen du compte de gestion de l'exercice 2022 dressé par le Comptable du Trésor ayant été réalisé,

**Le Conseil d'administration**, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITÉ**

**PREND ACTE** de la présentation faite du compte de gestion lequel peut se résumer ainsi :

	Résultat à la clôture de l'exercice 2021	Part affectée à l'investissement Exercice 2022	Résultat de l'exercice 2022	Résultat de clôture 2022
. Investissement	594,11 €		0,00 €	594,11 €
. Fonctionnement	<u>38 693,28 €</u>		<u>33 311,96 €</u>	<u>72 005,24 €</u>
<b>TOTAL</b>	<b>39 287,39 €</b>		<b>33 311,96 €</b>	<b>72 599,35 €</b>

**CONSTATE** les identités de valeurs avec les indications du compte administratif,

**ARRÊTE** les résultats définitifs 2022 tels que résumés ci-dessus conformes aux écritures de l'ordonnateur.

Publié le 18 avril 2023

Marie-Claire CHAMBARET,  
Présidente du CCAS,



22400 - CCAS CERNY

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

**BOULIERAC Karine (1018491486-0), Inspecteur divisionnaire FiP classe normale**

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites par le service de **CCAS CERNY** pendant l'année 2022 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

**GRANGE Sylvie (1017102903-0), Inspecteur divisionnaire FiP hors classe**

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le 14/04/2023 par l'organe délibérant.

Exercice 2022

A DDfIP DE L'ESSONNE, le 30/04/2023

A LA FERTE-ALAIS, le 31/03/2023

le

## Page des signatures

NC CHATBARET  
PRÉSIDENTE DU CCAS

